

M.J.C. LAENNEC MERMOZ

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2022

M.J.C. LAENNEC MERMOZ

Association régie par la loi du 1^{er} janvier 1901
Siège social : 21, rue Genton -69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **M.J.C. LAENNEC MERMOZ** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les factures à établir et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 9 mai 2023

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

Anthony PETER



M.J.C. LAENNEC MERMOZ

Association régie par la loi du 1^{er} janvier 1901
Siège social : 21, rue Genton -69008 LYON

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies ans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 957	3 957			
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	364 785	318 038	46 747	52 416	5 669 10.82
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés	200		200	200		
Prêts						
Autres	2 127		2 127	457	1 670 365.15	
Total I	371 070	321 995	49 075	53 074	3 999 7.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	75 896		75 896	52 571	23 325 44.37
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	230 917		230 917	221 284	9 633 4.35
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	604 784		604 784	647 476	42 692 6.59
	Charges constatées d'avance (2)	1 573		1 573	3 858	2 284 59.21
	Total II	913 171		913 171	925 189	12 018 1.30
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 284 240	321 995	962 245	978 262	16 017 1.64	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	288 834		252 041		36 793	14.60
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	127 676		36 793		90 883	247.01	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	25 387		127 676		153 063	119.88
	Situation nette (sous total)	391 123		416 510		25 387	6.10
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	18 495		23 555		5 060	21.48
	Provisions réglementées						
	Total I	409 618		440 065		30 447	6.92
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	210 102		252 976		42 874	16.95
	Total II	210 102		252 976		42 874	16.95
PROVISIONS	Provisions pour risques	23 872		35 082		11 210	31.95
	Provisions pour charges						
	Total III	23 872		35 082		11 210	31.95
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 777		36 686		11 909	32.46
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	78 364		80 845		2 481	3.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	159 890		132 608		27 282	20.57
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	55 623				55 623		
	Total IV	318 653		250 139		68 514	27.39
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	962 245		978 262		16 017	1.64

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	8 899		9 185		286	3.11
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	235 665		189 442		46 223	24.40
Parrainages	8 572		8 746		174	1.99
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	902 394		910 638		8 244	0.91
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				935	935	100.00
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	46 465		169 952		123 487	72.66
Utilisations des fonds dédiés	252 976		147 199		105 777	71.86
Autres produits	2 275		33		2 243	NS
Total I	1 457 247		1 436 130		21 117	1.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	6 317		3 019		3 298	109.23
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	297 097		210 625		86 471	41.05
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	44 502		33 975		10 527	30.98
Salaires et traitements	721 538		636 367		85 171	13.38
Charges sociales	190 191		167 500		22 691	13.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 628		17 121		1 493	8.72
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	210 102		252 976		42 874	16.95
Autres charges	4 463		8 344		3 881	46.51
Total II	1 489 838		1 329 927		159 911	12.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	32 591		106 203		138 794	130.69

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		1 367		825	542	65.75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		1 367		825	542	65.75
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)		1 367		825	542	65.75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		31 225		107 028	138 252	129.17
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		4 978		15 828	10 851	68.55
Sur opérations en capital		5 060		5 060		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		10 038		20 888	10 851	51.95
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		4 200		240	3 960	NS
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		4 200		240	3 960	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		5 837		20 648	14 811	71.73
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		1 468 651		1 457 843	10 809	0.74
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 494 038		1 330 167	163 872	12.32
5. EXCEDENT OU DEFICIT		25 387		127 676	153 063	119.88

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	167 265		49 970		117 295	234.73
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL	167 265		49 970		117 295	234.73
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	167 265		49 970		117 295	234.73
TOTAL	167 265		49 970		117 295	234.73

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Tableau de variation des fonds propres	17
Tableau de variation des fonds dédiés	18
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Produits à recevoir	20
Charges à payer	20
Charges et produits constatés d'avance	20
Subventions d'équipement	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	21
Valorisation des contributions volontaires	21
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 962 245.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 457 246.86 Euros et dégageant un déficit de 25 387.11- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique pendant l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux sauf pour ce qui concerne l'activité spécifique de la salle Genton.

Un complément de trésorerie équivalent à 2/12è reçu par avance par la MJC dans le cadre de l'ALAE a été reclassé du poste fonds dédiés au poste produit constaté d'avance pour 56 K€.

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 210 102 € et sont détaillés dans l'annexe.

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture,
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 957		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	114 074		1 100
Installations générales agencements aménagements divers	159 459		5 873
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 293		2 986
TOTAL	354 826		9 959
Autres titres immobilisés	200		
Prêts, autres immobilisations financières	457		1 670
TOTAL	657		1 670
TOTAL GENERAL	359 440		11 629

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 957	3 957
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			115 174	115 174
Installations générales agencements aménagements divers			165 332	165 332
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			84 280	84 280
TOTAL			364 785	364 785
Autres titres immobilisés			200	200
Prêts, autres immobilisations financières			2 127	2 127
TOTAL			2 327	2 327
TOTAL GENERAL			371 070	371 070

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 957			3 957
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 465	8 217		97 682
Installations générales agencements aménagements divers	135 896	4 570		140 466
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 049	2 842		79 890
TOTAL	302 410	15 628		318 038
TOTAL GENERAL	306 367	15 628		321 995

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 217				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 570				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 842				
TOTAL	15 628				
TOTAL GENERAL	15 628				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	252 041		36 793		288 834
Report à nouveau	36 793		255 352	164 469	127 676
Excédent ou déficit de l'exercice	127 676		153 063-		25 387-
Situation nette	416 510		139 082	164 469	391 123
Subventions d'investissement	23 555		48 945	54 005	18 495
TOTAL I	440 065		188 027	218 475	409 618

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	252 976		252 976		210 102		210 102
ALAE	55 623		55 623				
PRENEZ RACINE	34 300		34 300		40 333		40 333
LA TROUPE	114 500		114 500		122 900		122 900
COCOTTE MINUTE	26 300		26 300		26 073		26 073
ACORDANSE	22 253		22 253		20 796		20 796
TOTAL	252 976		252 976		210 102		210 102

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	35 082		11 210		23 872
TOTAL	35 082		11 210		23 872

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		1 670	1 670		
TOTAL		1 670	1 670		
TOTAL GENERAL	35 082	1 670	12 880		23 872

Dont dotations et reprises d'exploitation			11 210		
--	--	--	--------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 127	2 127	
Autres créances clients	75 896	75 896	
Personnel et comptes rattachés	591	591	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 069	151 069	
Divers état et autres collectivités publiques	59 878	59 878	
Débiteurs divers	19 379	19 379	
Charges constatées d'avance	1 573	1 573	
TOTAL	310 514	310 514	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	24 777	24 777		
Personnel et comptes rattachés	9 689	9 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 919	32 919		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 112	1 112		
Autres impôts taxes et assimilés	34 643	34 643		
Autres dettes	159 890	159 890		
Produits constatés d'avance	55 623	55 623		
TOTAL	318 653	318 653		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 2 ans
Matériel industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel Genton	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	68 917
Autres créances	189 364
Total	258 281

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 324
Dettes fiscales et sociales	13 643
Total	19 967

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 573
Total	1 573
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	55 623
Total	55 623

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Subventions d'équipement

Nature de la subvention	Affectation (montant des investissements réalisés en 2020)	Montant de la subvention à l'origine	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Ville de Lyon - rénovation salle Genton	39 337	30 000	5 060	19 880

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION VILLE DE LYON	302 306
SUBVENTION FONJEP	77 954
SUBVENTION VILLE DE LYON COMPLEMENTAIRE	52 400
SUBVENTION VILLE DE LYON PERISCOLAIRE	318 115
SUBVENTION CAFAL	9 500
SUBVENTION ACSE COHESION SOCIALE	77 000
SUBVENTION ETAT AIDES APPRENTIS	6 500
SUBVENTION METROPOLE	25 000
AUTRES SUBVENTIONS	14 000
Total	882 775

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	882 775
Total	882 775

Valorisation des contributions volontaires

L'association a bénéficié de contributions volontaires bénévoles pour un volume horaire de 2 190 heures. Ces heures, évaluées avec le taux de salaire horaire moyen versé par la MJC en 2022 (20,53 € / heure charges sociales comprises), représentent un montant de 44 960 €.

L'association a également bénéficié de la mise à disposition gratuite de biens pour 98 494 € payée par la Ville de Lyon et de la prise en charge de diverses prestations pour 23 800,52 € également payées par la Ville de Lyon (assurance du bâtiment pour 982,01 € et entretien du bâtiment pour 22 818,51 €).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision est comptabilisé au 31 décembre 2022 pour 23 872 €.

Hypothèses retenues :

- Age de départ en retraite : 62 ans sur initiative du salarié,
- Taux de turnover fort,
- Taux d'actualisation : 3,75 %,
- Taux de revalorisation des salaires : 2%,
- Table de mortalité : selon les statistiques INSEE 2022



M.J.C. LAENNEC MERMOZ

Association régie par la loi du 1^{er} janvier 1901
Siège social : 21, rue Genton -69008 LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 9 mai 2023

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

Anthony PETER